

# Election au Comité Technique Académique : La Liste de la FSU Midi Pyrénées



**Le Service Public,  
on l'aime, on le défend**

**La FSU**  
Un outil  
majoritaire et  
combatif au  
service des  
personnels

**EDITO**  
Avec la FSU, pour le Service Public, pour l'Egalité  
Cette rentrée se déroule sur fond de crise. La volonté des gouvernants de faire payer celle-ci aux salariés, génère l'aggravation des difficultés sociales, des inégalités et l'affaiblissement des services publics. Dans l'éducation, les suppressions massives d'emplois et les réformes régressives, accentuent le côté inégalitaire du système.



Ces orientations ont une traduction académique avec année après année, des classes toujours plus chargées, une offre de formation toujours plus contrainte. Et ce, dans une région atypique avec un territoire rural très vaste et une métropole concentrant la moitié de la population. Les différents gouvernements n'ont jamais pris en compte cette particularité au niveau des dotations en personnels, et n'ont donc pas agi pour réduire ces inégalités territoriales. La politique éducative destructrice pour les solidarités et l'égalité a comme première conséquence pour les personnels enseignants ou non enseignants, une charge de travail qui s'alourdit d'autant plus que les différentes injonctions de l'institution génèrent un sentiment de désarroi voire de souffrance. Des personnels traités par le mépris au niveau salarial : gel du point d'indice pour 2011, 2012, 2013, alors que le gouvernement continue les cadeaux aux plus riches, et que l'inflation accentue la baisse du pouvoir d'achat !

**La FSU, Fédération Syndicale Unitaire,** (Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Formation, Insertion), fédération de syndicats nationaux, regroupe les personnels intervenant dans ces champs : **24 syndicats** à ce jour, qui vont chacun défendre les intérêts professionnels, collectifs et individuels, matériels et moraux de tous les personnels. Le fonctionnement de la FSU s'appuie sur des sections départementales et s'enrichit de l'apport de différents courants de pensée. Par la représentativité que les personnels ont conférée à ses syndicats, la FSU est devenue, dès après sa création en 1993, la 1ère fédération syndicale de l'Enseignement, de la Recherche et de la Culture. Elle est aussi, depuis 1996, la 1ère fédération de la Fonction Publique d'État. Dans son intervention au sein des instances, la FSU porte l'exigence de transparence et d'équité vis-à-vis des personnels. Le lien avec ces derniers, leur mobilisation -dans l'unité la plus large- sont des fondements essentiels du syndicalisme que porte la FSU.



**Avec la FSU, pour la défense, le développement et la transformation du Service Public d'Éducation**  
Voter pour la FSU, c'est soutenir un syndicalisme soucieux de la qualité du système éducatif, du respect des missions des personnels, un syndicalisme qui lutte pour la revalorisation, l'augmentation des recrutements et un plan de titularisation rapide des précaires de l'Éducation Nationale.

Voter pour la FSU c'est aussi résister à un mouvement qui vise à transformer les services publics, école, santé, en services marchands.  
**Avec la FSU, agir et proposer**  
La grève du 27 septembre 2011 lancée à l'initiative de la FSU, dans la suite de celles menées ces dernières années, est l'occasion de dénoncer les dégradations décidées par le gouvernement et d'exiger des orientations politiques prenant en compte les besoins du Service Public d'Éducation dans une société plus juste et plus solidaire !  
Toulouse le 12 septembre 2011

 <b>Gisèle BONNET</b> Lycée Polyvalent Toulouse SNES Haute-Garonne	 <b>Christian BELINGUIER</b> École élém Molière Toulouse SNUipp Haute-Garonne	 <b>Suzanne MAMOUL</b> Lycée Jean Jaurès - Carmaux SNASUB Tam	 <b>Joëlle NOGUERE</b> École mat J. Larroque Tarbes SNUipp Hautes Pyrénées	 <b>Bernard SCHWARTZ</b> Collège Gambetta - Cahors SNES Lot
 <b>André CASTELLAN</b> Lgt Louis Rascoll Albi SNEP Tam	 <b>Didier CILIBERTI</b> LP Roland Garros Toulouse SNUEP Haute-Garonne	 <b>Mireille BACQUIE-VIZY</b> Lycée P. de Fermat Toulouse UNATOS Haute-Garonne	 <b>Antoine HERNANDEZ</b> Lycée Monteil Rodez SNES Aveyron	 <b>Isabelle DAILLY</b> Collège Stendhal Toulouse SNUPDEN Haute-Garonne
 <b>Myriam RAMIREZ</b> Collège Honoré de Balzac Albi SNICS Tam	 <b>Laurent CADREILS</b> école Faucher 1 Toulouse SNUipp Haute-Garonne	 <b>Sylvie TOMASI</b> IA 31, service des élèves SNUAS-FP Haute-Garonne	 <b>Ninon BIVES</b> École élém la Salvétat-Belmontet SNUipp Tam et Garonne	
 <b>Marc DAUPHIN</b> LP Bourdelle Montauban SNASUB Tam et Garonne	 <b>Céline BILLARD</b> Collège Galilée La Salvétat SNES Haute-Garonne	 <b>Céline DESPAX</b> École Jeanne d'Arc Pamiers AVS AED SNUipp Ariège	 <b>Christophe MANIBAL</b> Lycée Rive Gauche Toulouse SNES Haute-Garonne	



**Le service public d'éducation, nos métiers,  
on les aime, ensemble on les défend !**





## Les Comités Techniques ? A quoi ça sert

Représentants aux  
Comités techniques  
(CT Académique, CT Ministériel)



Les comités techniques traitent de tout ce qui concerne l'organisation du service public d'éducation :

- Gestion des moyens (postes, carte scolaire, moyens attribués à la formation...)
- Carte des formations (ouvertures et fermetures)
- Règles statutaires (recrutement, grille indiciaire...)

Cette élection permet de vous représenter dans de nombreuses instances (comité d'hygiène de sécurité et de conditions de travail, conseil départemental de l'éducation nationale, comité de réforme, conseil supérieur de l'éducation, conseil supérieur de la fonction publique...)

**Les CTA qui vont succéder aux CTPA ont vu leurs compétences élargies et leur principale nouveauté réside dans le fait qu'un CT pourra contraindre l'administration à présenter à nouveau ses projets, en cas d'opposition unanime des organisations syndicales représentées.**

**Ces dernières années, les orientations nationales ont réduit les marges dont disposaient les académies et dès lors les recteurs ont œuvré à transformer les CTPA en chambre d'enregistrement.**

**La FSU s'est opposée - souvent seule - aux différentes mesures régressives présentées par le rectorat.**

**Ainsi la réforme de la carte des agences comptables dont le nombre passe de 98 à 64 entre 2010 et 2012, présentée le 17 décembre 2009, a été rejetée par la FSU seule (1).**

**Voter massivement pour la FSU, c'est se donner les moyens de faire réellement prendre en compte l'avis des personnels, de mieux défendre le Service Public d'Éducation, de mieux défendre nos droits, d'obtenir des avancées concrètes.**

1 : CTPA : les représentants des organisations syndicales sont au nombre de 10. : FSU : 6 sièges, UNSA : 3 sièges, SGEN-CFDT : 1 siège.

## Défendre, développer, transformer les services Publics : Pour la FSU, une nécessité !

A tous les niveaux, et lors des élections professionnelles, la FSU se battra aussi pour opposer, à une logique comptable destructrice (celle de la RGPP), une réflexion sur le périmètre des services publics en France, face aux nouveaux besoins de la société (emploi, solidarités, développement durable, éducation santé...). Si les services publics sont le miroir d'une société, alors il est temps de donner un avenir à la Fonction Publique.

### Les propositions de la FSU pour le système éducatif

La FSU porte l'ambition d'un système éducatif garantissant la réussite de tous les enfants et de tous les jeunes, d'un Service Public National qui ait les moyens de déjouer les déterminismes sociaux et d'ouvrir d'équales perspectives d'études et d'accès aux formations à tous, en particulier aux jeunes issus des milieux populaires.

**La FSU propose, pour la réussite de tous les jeunes, pour améliorer la scolarité, de l'école maternelle à l'université :**

- ♦ De donner à chacun une formation initiale de haut niveau, une formation professionnelle initiale reconnue.
- ♦ De former, à travers l'accès aux savoirs, des esprits critiques et libres, donner les capacités à tous de comprendre le monde et de le transformer, donner des droits aux jeunes.

**Pour cela, il est nécessaire :**

- ♦ D'améliorer les conditions d'étude en diminuant le nombre d'élèves par classe, en permettant le travail en petits groupes, l'aide aux élèves les plus en difficulté sur le temps scolaire.
- ♦ De mettre en œuvre, élaborer et faire vivre des savoirs, des pratiques qui prennent en compte la diversité des élèves et visent une « culture commune » en termes de connaissances, de capacité à réfléchir et à agir, de développement d'approches critiques, loin d'un socle commun au rabais.
- ♦ De donner les moyens aux structures éducatives et d'orientation, afin que chacun choisisse vraiment son avenir.
- ♦ De donner aux services (rectorat, IA, EPLE) et aux personnels ATOSS les moyens d'assurer leurs missions.
- ♦ De conforter et améliorer les statuts des personnels.

### Pour nos conditions de travail

**La question de la dégradation accélérée des conditions de travail, des évolutions et ruptures qui ont un impact profond sur nos métiers, leur sens même, est aujourd'hui centrale.**

L'augmentation des effectifs dans les classes et les difficultés grandissantes de certains élèves, la remise en cause des aides spécialisées, des moyens autour de la classe (EVS, AVS...), de la formation professionnelle initiale et continue, sont des éléments objectifs de cette dégradation. Mais la situation de travail "empêché" dans laquelle se trouvent de plus en plus les personnels, les inflexions de nos missions, les réformes imposées sans concertation qui nous mettent en contradiction avec nos valeurs, le sentiment de dépossession des pratiques pédagogiques, le changement de relations avec la hiérarchie, les injonctions permanentes..., tout cela pèse aussi très concrètement sur le quotidien de notre travail et dénature nos métiers. Au quotidien, tout se fait dans l'urgence. Pour combattre ces phénomènes, l'élaboration et l'action collectives sont des éléments majeurs pour faire face.

### LA FSU dans les batailles sociales

Comme en 1995 puis en 2003 pour défendre nos retraites, la FSU a démontré encore une fois lors du mouvement de 2010 sa capacité à mobiliser dans la durée et de façon massive les personnels. Un engagement qui en fait un partenaire reconnu et respecté par les confédérations. Certes, des réformes régressives ont été adoptées. Pour autant la FSU ne se résigne pas. Elle continue, en lien avec d'autres organisations syndicales qui partagent ses choix d'orientation pour transformer la société - dans un sens de plus de justice, de solidarité et d'égalité - à mener la réflexion pour montrer que d'autres choix sont possibles, et à poursuivre les actions interprofessionnelles indispensables.



### La Précarité

L'augmentation de la précarité, que le gouvernement prétend combattre avec le protocole d'accord pour les Non-Titulaires des trois fonctions publiques, est en réalité le produit de sa politique. En supprimant 100 000 postes en 3 ans, il a renforcé le recours à des personnels précaires pour assurer le fonctionnement des services publics. Ce faisant il a fragilisé les services publics eux-mêmes : rotation des personnels, manque de formation....

La FSU revendique le rétablissement des postes supprimés, la création des postes nécessaires à un service public de qualité, la titularisation des précaires dans le respect des statuts, l'arrêt de toutes les précarités.

### Pour nos salaires

Alors que les hausses de tarifs se multiplient (pétrole, gaz, denrées alimentaires, loyers etc.), le gouvernement gèle le point d'indice en 2012. Les augmentations consenties dans la période précédente n'avaient pas empêché une perte importante de pouvoir d'achat (au moins 10 % depuis 1999 !) mais il est évident que cette politique accélère le décrochage par rapport aux prix, en plus d'une hausse des taux de cotisations retraites.

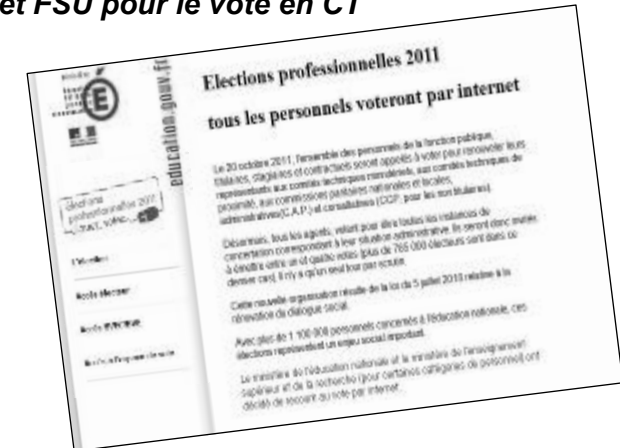
Le gouvernement explique que les caisses sont vides, mais il les a vidées en renonçant à 150 milliards par an du fait des « niches » fiscales. Que dire des 80 milliards de bénéfices des entreprises du CAC 40 (+70% par rapport à 2009) ou des 21 milliards de bénéfices des 5 plus grandes banques françaises en 2010 ?  
**Nous revendiquons le rattrapage du pouvoir d'achat par la revalorisation du point d'indice, 50 points pour tous, la reconstruction de la grille indiciaire, un salaire minimum net dans la fonction publique de 1600 €.**

**Du 13 au 20 octobre**

## Le vote : mode d'emploi

**Dans l'Éducation Nationale chaque personnel votera dans la semaine du 13 au 20 octobre par internet.**

**Il sera appelé à voter pour le syndicat de la FSU : SNES, SNUipp, SNASUB, SNEP, SNUEP, SNICS, SNUAS-FP, UNATOS, SNUPDEN, SNPI pour les votes en CAP et FSU pour le vote en CT**



### Identifiant et mot de passe : le droit de voter !

Vous allez être destinataire d'un identifiant à partir du 20 septembre. Si vous êtes affecté-e dans une école, un établissement ou un service, il vous sera remis sous pli cacheté contre émargement. Sinon, il vous sera adressé à votre adresse personnelle. Il sera également possible, en cas de non réception ou de perte, de s'en procurer un sur le portail élections du ministère jusqu'au 12 octobre.

**Avec cet identifiant, votre NUMEN et votre n° de département de naissance figurant sur votre n° de sécurité sociale, vous pourrez à tout moment récupérer votre mot de passe sur le portail élections du ministère.**

**Cet identifiant et ce mot de passe sont indispensables pour pouvoir voter.**

### Pour voter

Muni de votre identifiant et de votre mot de passe, connectez-vous sur le portail élection à l'adresse <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>

- Identifiez-vous
- Choisissez le scrutin
- Cochez, pour les CT la liste FSU et, pour les CAP celle de ses syndicats nationaux
- Validez votre choix en cliquant VOTER
- Vérifiez que vous avez bien choisi la liste FSU
- Confirmez votre choix. Vous disposez ensuite de votre reçu, preuve que votre vote a été pris en compte.
- Opération à réitérer pour les 4 votes